



CD 2022

Convocation comité directeur 2022

Du Jeudi 17 mars 2022
À la cantine CCAS de Melun

PRESENTS :

CLEQUIN J-P., MENARD J., RONGEON M., HAAS D., GAUTIER C., LEGRAND P., DALIGAUT D.

POUVOIRS :

COTELLE D., CHOLLET D., RENAUDON, MERIEUX

ABSENTS EXCUSES :

LIAIGRE D., BECHU P.

ABSENTS :

SECTION ARCHERIE, SECTION BADMINTON, SECTION BASKET, SECTION SQUASH, SECTION STRETCHING, SECTION TAI CHI CHUAN, SECTION TENNIS, SECTION VOLLEY

ORDRE DU JOUR

- 1/ Vote pour autoriser la création d'une nouvelle section (S2A)- 1 -
- Questions diverses.....- 2 -

1/ Vote pour autoriser la création d'une nouvelle section (S2A)

Le comité directeur doit valider la création d'une nouvelle section. Daniel HAAS va nous expliquer le dérouler de la création et expliquer le contenu de la section.

HAAS D. : Nous avons fait une étude d'opinion lancé en Octobre 2021 avec l'aide du support de communication de la CCAS Melun (envoi de mail ou site internet).

À la suite du retour du sondage du mois de novembre 2021 pour la création de cette section. Les résultats sont :

Nombre de réponse reçues : 46

Pour la création : 39

Contre la création : 7



Deux réunions se sont donc tenues (Aérodromes d'Episy et Meaux) début d'année 2022 avec une vingtaine de participants à chaque fois.

Nous avons présenté la section, son mode de fonctionnement et écouter les attentes et envies de chacun. La section n'aura pas pour but de concurrencer une SSA existante ou l'ANEG.

L'idée principale étant de faire des sorties aéronautiques ou non, participer a des meetings aériens, etc.

Beaucoup de participant souhaiteraient apprendre à voler, mais ne savent pas sur quelle catégorie de machine (ULM ou avion). C'est pourquoi, une journée de découverte se fera le 24 Avril 2021 sur l'aérodrome de Pont S/Yonne avec des vols de 20/30 min à tarif réduit, pour que chaque personne puisse se faire une idée.

Nous avons également sollicité des personnes à se mettre dans le bureau de la section, car ce projet doit être porté par tous.



Questions diverses

GAUTIER C. : Est-ce qu'il y aura 2 sites d'activités (Meaux et Episy) ?

HAAS D. : il n'y a pas de site établi, l'idée est de mettre en contact tous les adhérents qui souhaitent faire la même activité et ainsi essayer de bénéficier du meilleur tarif.

RONGEON A. : Le prix du brevet ULM est moins cher que celui de l'avion ?

HAAS D. : oui, le prix de l'heure de vol pour avion est plus cher, ce qui impacte le prix global de l'obtention du brevet. Puis chaque aéroclub a son propre tarif en fonction des machines qu'il possède.

LOPEZ N. : comment cela va-t-il se passer financièrement ?

HAAS D. : nous allons mettre en place une cotisation symbolique de 10€ environ qui permettra de payer la cotisation au COSEG. Ensuite et parce que chaque activité a des coûts totalement différents et ne concerneront pas non plus tous les membres. Les adhérents régleront directement au club où ils font leur formation et où nous aurons essayé de négocier des tarifs, ou à la section si c'est pour une sortie organisée par la section.

CLEQUIN J-P. : Nous te remercions Daniel pour ses explications.

Vote pour la création de la section

Pour : 11 / 11 (100 %)

Contre : 0 / 11 (0 %)

Abstention : 0 / 11 (0 %)

La section peut désormais être créée. Elle doit maintenant faire toutes les démarches pour sa mise en place (création de compte bancaire, création d'un bureau, etc...)

La séance est levée à 20h30, le président invite l'assemblée à partager un verre de l'amitié.

Secrétaire

Michaël RONGEON

Président

Jean-Pierre CLEQUIN



Courriel : COSEG77@gmail.com
Site internet : <https://coseg77.com>

